

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ URBAINES

Gouvernance du secteur de la sécurité pour des villes
inclusives, sûres et résilientes

À PROPOS DE CE DOCUMENT D'INFORMATION RSS

Ce document d'information sur la RSS explique les concepts de sûreté et de sécurité urbaines et décrit les différents défis de sûreté et de sécurité auxquels la GSS est confrontée dans des zones urbaines, allant de la sécurité routière à la criminalité contre les biens, ainsi que la guerre en milieu urbain et les catastrophes environnementales. Il décrit les différents rôles du secteur de la sécurité, aux niveaux local et national, dans la prestation, la gestion et le contrôle de la sûreté et de la sécurité dans les villes. Le document d'information sur la RSS établit ensuite un lien entre la bonne GSS et le développement urbain, mettant en lumière spécifiquement la contribution d'une bonne GSS à l'égalité des sexes et à la gestion des catastrophes dans les villes.

CE DOCUMENT D'INFORMATION RÉPOND AUX QUESTIONS SUIVANTES :

Qu'est-ce la sûreté et la sécurité urbaines ?	2
Quels sont les défis en matière de sûreté et de sécurité urbaines ?	2
Qui sont les prestataires de sécurité et de justice dans les villes ?	3
Comment une bonne gss contribue-t-il à rendre les villes plus inclusives, plus sûres et plus résilientes ?	4
Comment une bonne gss améliore-t-elle l'égalité des genres dans les villes ?	6
Comment une bonne gss renforce-t-elle la gestion des catastrophes urbaines ?	6

À PROPOS DE CETTE SÉRIE

Les documents d'information sur la RSS fournissent une introduction concise à certaines questions liées à la bonne gouvernance du secteur de la sécurité (GSS) et à la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Cette série résume les débats actuels, définit les termes clés et révèle les tensions centrales dans ces domaines en s'appuyant sur un large éventail d'expériences internationales. Les documents d'information sur la RSS ne cherchent pas à promouvoir des modèles, politiques ou propositions spécifiques en matière de gouvernance ou de réforme, mais proposent une liste de références additionnelles offrant aux personnes intéressées la possibilité d'approfondir leurs connaissances sur chaque sujet. Ils constituent des ressources utiles pour les acteurs de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité qui cherchent à comprendre et à appréhender de façon critique les approches actuelles en la matière.

DCAF, le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève se consacre à l'amélioration de la sécurité des États et de leurs citoyens dans un cadre de gouvernance démocratique, d'état de droit, de respect des droits de l'homme et d'égalité des genres. Depuis sa création en 2000, le DCAF contribue à rendre la paix et le développement plus durables en aidant les États partenaires et les acteurs internationaux qui soutiennent ces États à améliorer la gouvernance de leur secteur de la sécurité grâce à des réformes inclusives et participatives. Il crée des produits de connaissances innovants, encourage les normes et les bonnes pratiques, fournit des conseils juridiques et politiques et soutient le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques du secteur de la sécurité.

Le DCAF tient à remercier

Jasper Linke pour la recherche, rédaction et l'édition de ce document;
Oliver Jütersonke pour la révision externe;
Sandra Vojvodic pour la traduction en français;
Ioan Nicolau pour l'édition en français; et
Petra Gurtner pour la mise en forme et la conception.

Éditrice de la série

Gabriela Manea

© DCAF

Les documents d'information sont disponibles gratuitement à l'adresse www.dcaf.ch

Les utilisateurs peuvent copier et distribuer ce matériel à condition que le DCAF soit crédité. Non destiné à un usage commercial.

Publication à citer comme suit

DCAF – Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève. « Sûreté et sécurité urbaines. » Série de documents d'information sur la RSS. Genève : DCAF, 2023.

DCAF

Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, Genève
Maison de la Paix
Chemin Eugène-Rigot 2E
CH-1202 Geneva
Switzerland

+41 22 730 94 00
info@dcaf.ch
[@DCAF_Geneva](https://twitter.com/DCAF_Geneva)

www.dcaf.ch

QU'EST-CE LA SÛRETÉ ET LA SÉCURITÉ URBAINES ?

Le concept de sûreté fait référence à la maîtrise de dangers qui ne sont généralement pas le résultat d'une action humaine délibérée, mais plutôt de l'interaction quotidienne et inévitable entre des facteurs humains et des facteurs matériels/environnementaux (par exemple, des incendies, des accidents d'avion, des accidents de la route ou des catastrophes environnementales). Tandis que les mesures de sécurité visent souvent à éliminer totalement le risque lié aux dangers, les mesures de sûreté visent plutôt à réduire le risque de survenance de dangers et de leurs conséquences. Les mesures de sûreté visent à renforcer la résilience de l'environnement matériel des personnes et à développer des mécanismes d'adaptation humains pour la gestion des risques.

En raison de son orientation sur l'environnement matériel immédiat des personnes, le concept de « sûreté » a été principalement utilisé par les services gouvernementaux qui gèrent la façon dont les personnes interagissent avec cet environnement au quotidien : les administrations locales et les prestataires de services, tels que les sapeurs-pompiers, les services de santé, les services du bâtiment, les tribunaux et la police. Cependant, la distinction entre « sécurité » et « sûreté » se limite principalement aux contextes anglophones. Pour tenir compte des divers rôles du secteur de la sécurité dans le domaine urbain, il est utile d'intégrer la sûreté dans l'analyse de la gouvernance du secteur de la sécurité (GSS). Le terme de « sûreté et sécurité urbaines » utilisé dans ce document d'information sur la RSS analyse les vulnérabilités complexes des populations urbaines dans une perspective holistique et centrée sur les personnes. Le terme fait référence non seulement à la prévention de la criminalité et de la violence, mais également au renforcement des droits individuels, y compris l'intégrité physique, sociale et psychologique des personnes.

QUELS SONT LES DÉFIS EN MATIÈRE DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ URBAINES ?

La combinaison de divers risques auxquels les villes sont fréquemment confrontées les distingue des zones rurales et nécessite des réponses multisectorielles ainsi qu'une coordination entre les acteurs locaux, nationaux et parfois internationaux. Les défis typiques en matière de sûreté et de sécurité en milieu urbain sont les suivants :

- **Crimes contre les biens** : De nombreuses populations urbaines sont victimes de vols à la tire et de vols à main armée. L'anonymat des marchés bondés, des rues et des transports publics, ainsi que des grands rassemblements publics, permet aux pickpockets d'accéder facilement à leurs cibles. Les banques et les magasins, qui sont généralement situés dans les centres urbains, sont vulnérables aux vols à main armée.
- **Harcèlement, violences sexuelles et domestiques** : De la même manière que dans les zones rurales, les villes sont des lieux où se produisent diverses formes de harcèlement et de violences sexuelles et domestiques. Les femmes et les enfants en particulier sont souvent maltraités à leur domicile, par des membres de leur famille. En raison des perceptions culturelles de la masculinité, les hommes et les garçons s'abstiennent souvent de signaler les abus sexuels qu'ils subissent aux autorités compétentes.

- **Violence des gangs** : Les gangs contrôlent souvent des zones urbaines fragiles, où ils jouent un rôle prépondérant dans la gouvernance informelle, fournissant des services de sécurité et autres, mais en extorquant de l'argent et en harcelant la population. Dans certaines régions, les gangs participent à des réseaux transnationaux de trafic de drogue et de traite des personnes qui leur fournissent d'importantes sources de revenus. Les gangs bénéficient également souvent d'alliances plus ou moins secrètes avec des membres du gouvernement et de la police.
- **Homicides** : Les taux d'homicides ont tendance à être élevés dans les zones urbaines où les prestataires de sécurité publique sont peu présents. Les victimes d'homicide sont principalement de jeunes hommes.
- **Terrorisme** : Les villes sont particulièrement vulnérables au terrorisme car elles sont riches en cibles et faciles d'accès. Les groupes terroristes se livrent généralement à des attaques ciblées, telles que des raids ou des attentats à la bombe, mais peuvent même contrôler de grandes zones urbaines, dans lesquelles ils dominent le gouvernement local.
- **Guerre en milieu urbain**: Des conflits armés en zones urbaines peuvent détruire des infrastructures civiles essentielles, compliquer l'approvisionnement des populations, causer le départ du personnel qualifié ainsi que des populations en fuite depuis les zones touchées par le conflit vers des zones urbaines paisibles. Les femmes et les enfants souffrent de manière disproportionnée du manque de services et d'infrastructures dans le contexte des guerres en milieux urbains, car ils ont des besoins particuliers en matière de santé et de nutrition.
- **Mobilité dangereuse** : Les réseaux routiers urbains sont généralement denses, très fréquentés par divers moyens de transport, et sujets à des changements dynamiques. Il est donc difficile pour les autorités urbaines d'assurer la sécurité de tous les usagers de la circulation. Les piétons et les cyclistes sont les plus vulnérables aux accidents de la route et, dans de nombreuses villes, il est difficile pour les personnes âgées et les personnes handicapées de traverser la rue en toute sécurité. En outre, les routes et les transports publics ne sont souvent pas suffisamment éclairés, ce qui expose les femmes et les enfants en particulier au risque accru d'être victimes de violence, de harcèlement et de vol. De même, l'accès à des transports publics sûrs dans les villes est souvent inégalement réparti entre les communautés à revenus élevés et à faible revenu.
- **Catastrophes environnementales et sanitaires** : L'impact de telles catastrophes a tendance à être particulièrement grave dans les agglomérations urbaines, en raison de leur forte densité de population, de leurs infrastructures complexes et, souvent, de leur emplacement dans des zones côtières. Les établissements humains non réglementés sont particulièrement vulnérables, car les bâtiments et les routes sont d'habitude mal construits et les règles de sécurité ne sont souvent pas appliquées. Les villes disposent généralement de plus de capacités humaines et technologiques que les zones rurales pour faire face aux catastrophes.

URBANISATION

Plus de la moitié de la population mondiale vit dans des zones urbaines. De nombreuses villes connaissent une croissance rapide due à une volonté de plus en plus grande de la population de bénéficier d'opportunités dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, des soins de santé ou des relations sociales. L'urbanisation fait référence au nombre croissant de personnes vivant dans des agglomérations urbaines. Il s'agit d'un phénomène qui se produit principalement dans les villes de pays à revenu faible ou intermédiaire. Dans ces contextes, les administrations municipales ne sont souvent pas en mesure de mettre en place, ou ne veulent pas mettre en place, une infrastructure suffisante de services publics dans les zones où la population urbaine augmente rapidement. Cette urbanisation incontrôlée conduit généralement à des espaces urbains « informels » dans lesquels la présence de prestataires de sécurité publique et de justice est faible.

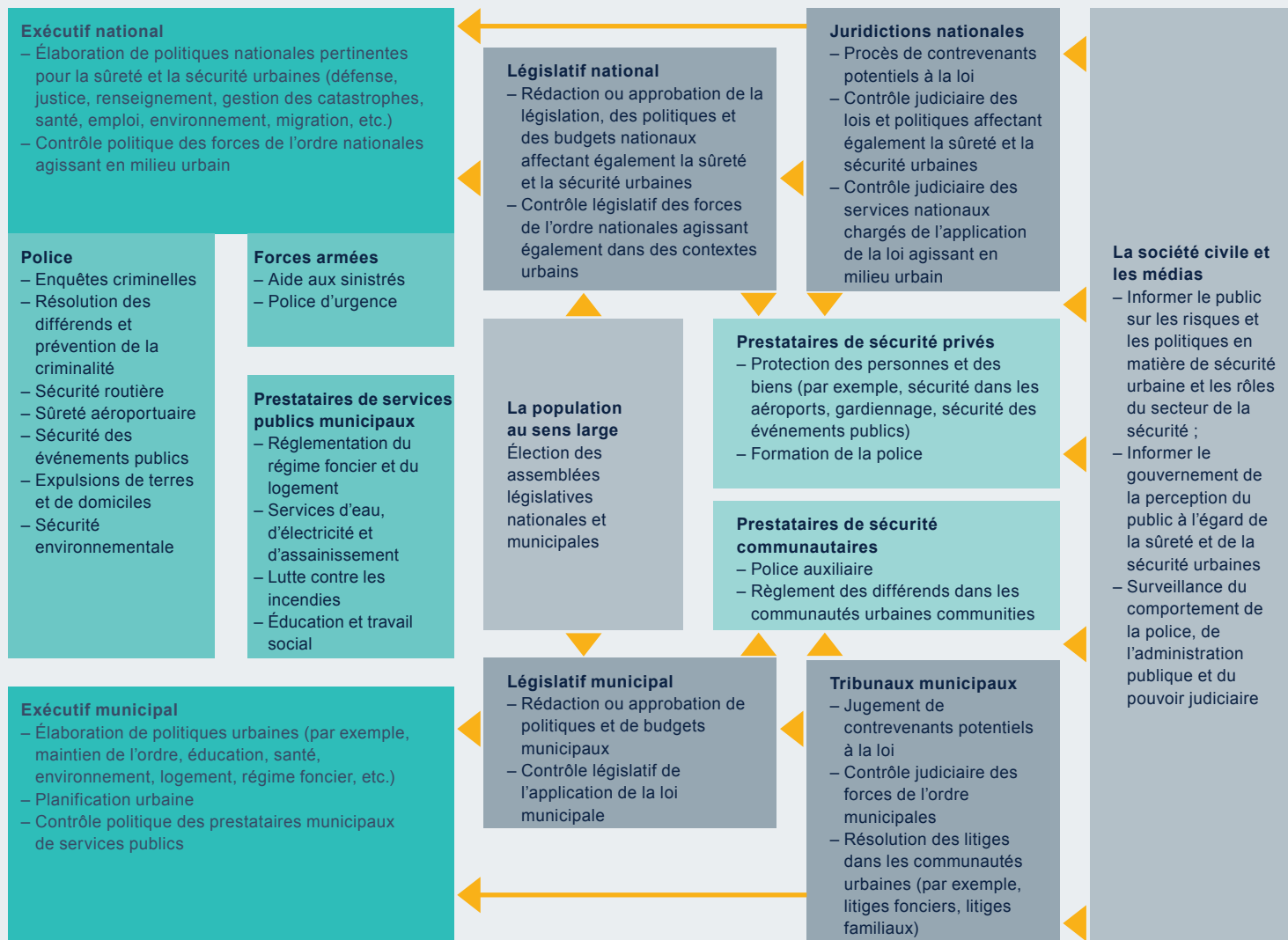
QUI SONT LES PRESTATAIRES DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE DANS LES VILLES ?

La police exerce un large éventail de fonctions dans les villes, qu'il s'agisse de lutter contre la criminalité, de délivrer des permis de conduire ou de protéger des aéroports, des manifestations sportives et culturelles. Les municipalités ont souvent un contrôle important sur la police urbaine, alors que, dans d'autres contextes, une seule force nationale ou des forces régionales sont responsables de la plupart des activités de police. Parfois, le contrôle des unités locales de la police nationale peut également être confié aux municipalités. En outre, les pouvoirs fonctionnels de la police varient. Le maintien de l'ordre dans les zones rurales peut être séparé du maintien de l'ordre dans les villes et, dans de nombreux pays, les crimes fédéraux ou nationaux relèvent de la responsabilité d'une force de police nationale. La « police locale » peut également entreprendre un certain nombre d'activités de prévention et de garde pour le compte des gouvernements municipaux lorsque le contrôle des activités de police traditionnelles est délégué aux gouvernements nationaux ou régionaux.

Les forces armées peuvent assister ou se substituer aux forces de l'ordre municipales dans l'exécution de tâches militaires non traditionnelles telles que l'évacuation de bidonvilles ou la gestion de catastrophes. Par exemple, l'armée peut être chargée d'empêcher des pillages dans des situations chaotiques, fournir des soins de santé, reconstruire des infrastructures détruites et évacuer la population en cas de catastrophes naturelles. Dans certaines villes, les forces armées sont également régulièrement chargées de la protection des bâtiments gouvernementaux et d'autres cibles potentielles d'attaques.

Les prestataires de sécurité communautaires, tels que des gardiens de quartier, des groupes d'autodéfense et des corps de réserve de la police, peuvent collaborer avec la police pour assurer la sûreté et la sécurité locales. Les communautés peuvent ainsi répondre à leurs propres besoins.

FIGURE 1 RÔLES DANS LA PRESTATION, LA GESTION ET LE CONTRÔLE DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ URBAINES



Les prestataires de sécurité communautaires peuvent également renforcer la confiance entre les résidents et la police. Cependant, ils manquent souvent de contrôle et de supervision, en particulier lorsqu'ils ont des liens avec des systèmes de justice alternatifs.

Les **tribunaux municipaux** et les **procureurs** s'occupent d'un large éventail de questions telles que les litiges immobiliers, le vol, l'homicide, la corruption, les abus policiers, la violence sexuelle et domestique, et le harcèlement. Lorsqu'ils travaillent de manière efficace et efficiente, ils jouent un rôle important dans la résolution des conflits et contribuent à la prévention de la violence dans les villes. Ils contrôlent également la conduite du gouvernement municipal et obligent les prestataires de sécurité à rendre des comptes démocratiquement. Parfois, des tribunaux spéciaux et des enquêteurs sont chargés de traiter les crimes basés sur le genre ou l'implication potentielle de l'administration municipale dans des détournements de fonds, la corruption et le crime organisé. Cela peut améliorer l'efficacité des procès et augmenter le nombre de condamnations.

Les fonctions de sécurité traditionnellement assurées par l'État sont de plus en plus assumées par divers acteurs privés. Les sociétés de sécurité privées sont engagées non seulement par des particuliers et des entreprises pour leur propre

protection et la protection de leurs biens, mais également par des institutions et des entreprises publiques afin de sécuriser des écoles, hôpitaux, transports publics, terminaux de transport et installations de services publics. Dans ces tâches, ils coopèrent souvent avec les forces de police locales. La formation de la police peut elle-même être soustraite à des entreprises privées spécialisées dans le but de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité. La réglementation des sociétés de sécurité privées est généralement assurée par les institutions au niveau national ou fédéral. La réglementation et la surveillance du secteur de la sécurité privée, ainsi que les processus d'approvisionnement pour les services de sécurité privés, sont souvent insuffisants.

COMMENT UNE BONNE GSS CONTRIBUE-T-IL À RENDRE LES VILLES PLUS INCLUSIVES, PLUS SÛRES ET PLUS RÉILIENTES ?

Les populations urbaines évoluent souvent rapidement et se composent de divers groupes sociaux vivant en étroite interaction dans des zones densément peuplées. La gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité (GSS/R) fournissent un cadre utile pour gérer efficacement ces relations sociales complexes, par le biais d'approches centrées sur les personnes en matière de sûreté et de sécurité urbaines.

- **Consultations communautaires sur la sécurité locale et la prestation de services de sécurité** : Un maintien de l'ordre à caractère autoritaire et orienté sur la criminalité s'est avéré incapable à améliorer la sûreté et la sécurité dans les villes. Les approches centrées sur les personnes, comme par exemple la police démocratique, permettent aux membres d'une communauté d'être consultés ou de participer à la prestation de services de sécurité. Elles peuvent permettre aux gouvernements municipaux de répondre plus efficacement aux besoins de sécurité humaine et de sécurité de l'État (veuillez vous référer aux documents d'information de la RSS sur « La police » et « La réforme de la police »).
- **Représentation large et égale dans le secteur de la sécurité urbaine** : Le GSS/R met également l'accent sur une large représentation de la population urbaine dans toutes les institutions municipales et nationales compétentes chargées de la gestion de la sûreté et de la sécurité urbaines, y compris les services de police et les ministères de la défense et de la gestion des catastrophes. Cela implique une participation égale des femmes, des minorités de genre, et des groupes marginalisés au sein de la population.
- **Responsabilité publique du secteur de la sécurité urbaine** : L'application de la GSS/R à la sûreté et à la sécurité urbaines implique également une responsabilité accrue de la police et des forces armées dans les villes. Cela peut être accompli par le biais d'un contrôle interne des activités policières et militaires par d'autres acteurs de la chaîne de commandement ou par un contrôle externe par des élus, des organes spécifiques de contrôle de la police et d'autres organisations et acteurs extérieurs à la chaîne de commandement. Il peut également s'agir de groupes de la société civile et de médias. En fonction du système politico-juridique spécifique du pays, les assemblées législatives municipales jouent divers rôles dans la gouvernance du secteur de la sécurité locale, notamment la rédaction d'un cadre réglementaire (outre des lois nationales), l'allocation et le contrôle du budget, la formulation de politiques locales pour la sécurité urbaine, inspection et contrôle, et audition/confirmation des hauts responsables de la police. Dans de nombreux pays, les organes locaux de contrôle externe ont le pouvoir de recevoir et d'enquêter sur les plaintes liées à la police.
- **Réglementation de sécurité dans les villes** : Les administrations municipales sont particulièrement bien placées pour répondre aux défis en matière de sûreté et de sécurité de manière personnalisée, car elles disposent de compétences réglementaires complètes qui ont une incidence directe sur la vie des personnes et peuvent prévenir la criminalité. A titre d'exemple, la restriction de la consommation d'alcool peut réduire les taux d'homicides et de violence sexuelle et domestique. En outre, la régulation de l'éclairage des transports publics et des rues peut rendre la mobilité plus sûre, en particulier pour les femmes et les enfants.
- **Égalité d'accès aux services de base au niveau de la ville** : Les personnes à faible revenu souffrent souvent de l'insuffisance des services publics dans leur quartier. Ils peuvent vivre dans des logements non réglementés,

BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ (GSS) ET RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ (RSS)

La bonne **GSS** (« Good SSG ») décrit comment les principes de bonne gouvernance s'appliquent à la prestation, à la gestion et au contrôle de la sécurité publique. Les principes d'une bonne GSS sont la responsabilité, la transparence, l'État de droit, la participation, la réactivité, l'efficacité et l'efficience.

Le **secteur de la sécurité** ne se limite pas aux prestataires de sécurité, mais inclut toutes les institutions et le personnel responsables de la gestion et du contrôle de la sécurité aux niveaux national et local.

La mise en place d'une bonne GSS est l'objectif de la réforme du secteur de la sécurité. La **RSS** est le processus politique et technique qui vise à améliorer la sécurité de l'État et la sécurité humaine en rendant la prestation, la gestion et le contrôle de la sécurité plus efficaces et plus responsables, dans un cadre de contrôle civil démocratique, de l'État de droit et de respect des droits de l'homme. La RSS peut se concentrer uniquement sur une partie des prestations de sécurité publique ou sur le fonctionnement de l'ensemble du système, à condition que l'objectif soit toujours d'améliorer à la fois l'efficacité et la responsabilité.

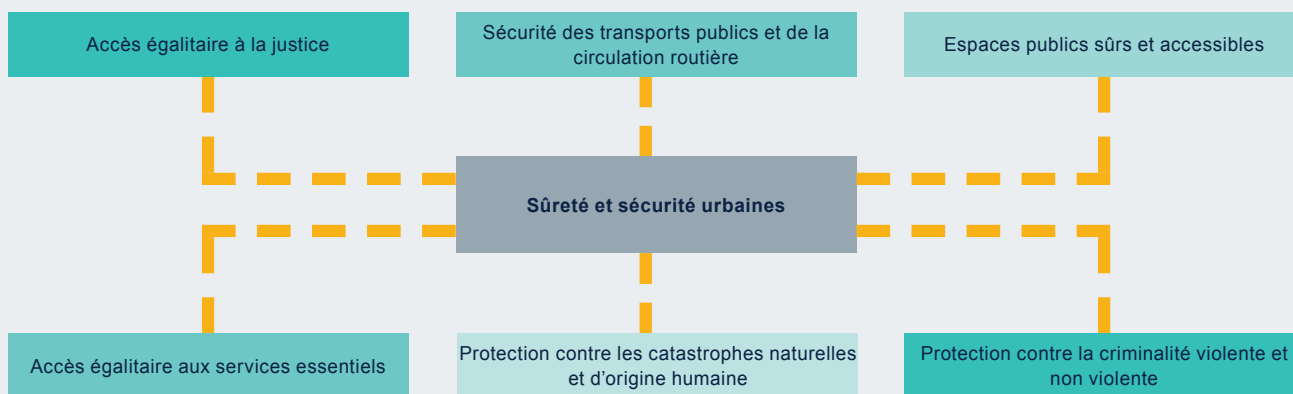
➔ Pour plus d'informations sur ces définitions clés, veuillez vous référer aux documents d'information sur la RSS « Gouvernance du secteur de la sécurité », « Réforme du secteur de la sécurité » et « Le secteur de la sécurité ».

ne pas avoir accès à un régime foncier et à des transports publics sûrs, utiliser des véhicules non immatriculés et travailler en dehors du secteur formel. Mettre l'accent sur la prestation de services efficaces et étendus dans les établissements urbains mal gouvernés, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'assainissement et des transports, peut restaurer la légitimité de l'État dans ces domaines et investir dans la prévention de la criminalité.

- **Intégration verticale et horizontale de la prestation de services dans les villes** : Une étroite collaboration entre tous les secteurs de l'administration urbaine, tels que les services d'incendie, de police, de justice, d'assainissement, de construction, de santé, d'environnement, d'éducation et de planification, est essentielle pour répondre aux besoins divers et étroitement liés en matière de sûreté et de sécurité des populations urbaines. De surcroît, des rôles clairement définis et une étroite collaboration entre les services de sécurité nationaux, régionaux et urbains aident à mieux utiliser leurs mandats, compétences et équipements complémentaires.

Ces actions visent à améliorer la sûreté et la sécurité urbaines pour tous (figure 2).

FIGURE 2 RÉSULTATS EN MATIÈRE DE SÛRETÉ ET DE SÉCURITÉ URBAINES OBTENUS GRÂCE À UNE BONNE GSS



COMMENT UNE BONNE GSS AMÉLIORE-T-ELLE L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LES VILLES ?

Les personnes ayant des identités de genre différentes éprouvent souvent différemment la sécurité et l'insécurité en milieu urbain. Les approches préventives et multisectorielles dans les villes peuvent atténuer ces risques liés aux genres, en mettant généralement l'accent sur :

- **La planification et conception de la sécurité**, par exemple grâce à la présence de la police dans les espaces publics, à l'éclairage, à l'aménagement paysager, au mobilier urbain, aux installations sanitaires, aux cachettes potentielles, à la signalisation, à la proximité des services d'urgence et à l'accès aux transports publics ;
- **La prévention communautaire**, par exemple par le biais de campagnes de sensibilisation du public axées sur la sécurité des femmes et des filles, d'une collaboration étroite avec les travailleurs sociaux, les organismes de surveillance communautaires et les organisations de la société civile engagées dans la prévention de la violence liée aux genres ;
- **Surveillance et signalement de la criminalité urbaine**, par exemple au moyen de données ventilées par sexe, d'indicateurs sur la violence domestique, le harcèlement sexuel et le trafic sexuel, et de lignes d'assistance téléphonique spéciales pour signaler la violence domestique ou les fautes professionnelles de la police ;
- **Création d'unités de police et de tribunaux spécialisés** en matière de crimes sexuels, par exemple par le biais de services d'assistance spéciaux pour les femmes au sein de chaque unité de police ;
- **Amélioration de l'égalité entre les sexes au sein de l'organisation** des prestataires municipaux de sécurité et de justice, par exemple par le biais d'un recrutement et d'une promotion inclusifs et égaux, du renforcement des capacités et de la sanction des fautes professionnelles ;
- **Législation et réglementation** garantissant l'accès des femmes, des filles et des personnes ayant différentes identités de genre à la justice, par exemple en ce qui concerne les droits fonciers et la violence domestique.

COMMENT UNE BONNE GSS RENFORCE-T-ELLE LA GESTION DES CATASTROPHES URBAINES ?

Les administrations urbaines participent à la gestion des catastrophes afin de réduire ou d'éliminer les risques pour les personnes et les biens; ces risques peuvent être liés à tous types de catastrophes d'origine humaine et environnementale, ainsi qu'à leurs effets. En collaboration avec les gouvernements régionaux et nationaux, elles développent des stratégies et capacités en vue de la prévention, préparation, réaction et reconstruction en cas de catastrophe.

En général, la police contribue à la gestion des catastrophes urbaines en veillant à l'application des règles de préparation aux catastrophes et en protégeant les personnes et les biens, pendant et après la phase initiale de la catastrophe. Les forces armées peuvent fournir du matériel et du personnel spécialisés en communications d'urgence, transport, approvisionnement, sauvetage ou protection. Le cercle de gestion des catastrophes implique également divers autres acteurs publics, communautaires et privés, tels que les services de planification et d'inspection des bâtiments, les forces de lutte contre les incendies, les services de santé, les écoles, la société civile et les médias.

En mettant l'accent sur le contrôle démocratique et sur l'intégration verticale et horizontale de la préparation et de la réponse aux catastrophes, une bonne GSS rend la gestion des catastrophes urbaines plus efficace et plus responsable :

- **La promotion de l'intégrité** dans les services publics et l'application des réglementations relatives à l'environnement, au logement et aux infrastructures contribuent à garantir la bonne mise en œuvre des plans de gestion des catastrophes ;
- Les puissants pouvoirs de **contrôle et de supervision** des conseils municipaux, du pouvoir judiciaire et du parlement, ainsi que les droits à l'information et à la liberté d'expression accordés à la société civile et aux médias, leur permettent d'informer le public et de tenir les services de sécurité responsables de leur conduite en matière de gestion des catastrophes urbaines ;
- **La collaboration entre les services publics urbains**, les communautés, la société civile et les médias dans les domaines de l'évaluation des risques, de la planification

urbaine, de la sensibilisation des communautés et des interventions d'urgence rend la gestion des catastrophes adaptée aux besoins de tous les segments de la société urbaine et accroît leur résilience ;

- **La collaboration entre les services publics de tous les secteurs concernés et de tous les niveaux de gouvernement** facilite la conception et la mise en œuvre de plans de gestion des catastrophes prévoyant

RESSOURCES ADDITIONNELLES

Pour plus d'informations sur la police urbaine :

- United Nations Office on Drugs and Crime and United Nations Human Settlements Programme
Introductory Handbook on Policing Urban Space
Criminal Justice Handbook Series. New York: United Nations, 2011.

Pour plus d'informations sur la prévention de la criminalité urbaine :

- United Nations Office on Drugs and Crime
Governing Safer Cities: Strategies for a Globalised World: A Framework to Guide Urban Policy-Makers and Practitioners
Vienna: UNODC, 2016.
- Global Network on Safer Cities, International Centre for the Prevention of Crime, European Forum for Urban Security and United Nations Human Settlements Programme
100 Promising Practices on Safer Cities: Collation of Urban Safety Practices
2014.

Pour plus d'informations sur la mobilité urbaine sûre :

- Tapani Mäkinen et al.
Traffic Enforcement in Europe: Effects, Measures, Needs and Future: Final Report of the ESCAPE Consortium
ESCAPE Consortium, 2003.
- Julio D. Dávila (ed.)
Urban Mobility and Poverty: Lessons from Medellín and Soacha, Colombia
Medellín, Colombia: Development Planning Unit, UCL & Faculty of Architecture, Universidad Nacional de Colombia, 2013.

Pour plus d'informations sur l'atténuation des risques de sécurité urbaine pour les femmes et les filles :

- ONU Femmes, Centre de connaissances virtuel pour mettre fin à la violence contre les femmes et des filles
Villes sûres
<https://www.endvawnow.org/fr/modules/view/12-safe-cities.html>
- ONU Femmes
Safe Cities and Safe Public Spaces: Global Results Report
New York: UN Women, 2017.

tous les types de dangers potentiels et tirant parti de l'avantage comparatif de chaque acteur.

- **Une définition claire des rôles des prestataires de sécurité nationaux et locaux** dans la gestion des différents scénarios de danger permet de garantir que les forces armées n'interviennent qu'à la demande spécifique des autorités locales et aux côtés ou avec l'assistance des services civils (par exemple la police).

Pour plus d'informations sur la gestion des catastrophes urbaines :

- United Nations Office for Disaster Risk Reduction
How to Make Cities More Resilient: A Handbook for Local Government Leaders: A Contribution to the Global Campaign 2010–2020 Making Cities Resilient: "My City is Getting Ready!"
Geneva: United Nations, 2017.
- Jonathan Sandy, Albrecht Schnabel, Haja Sovula, Usha Trepp et Raphael Zumsteg
Le rôle du secteur de la sécurité face aux crises sanitaires : Retours d'expérience concernant l'épidémie d'Ebola en 2014-2015 et recommandations à l'intention de l'Union du fleuve Mano et de ses États membres
Genève: DCAF, 2017.

Pour plus d'informations sur la guerre urbaine et la consolidation de la paix urbaine :

- International Committee of the Red Cross and InterAction
Outcome Report: When War Moves to Cities: Protection of Civilians in Urban Areas: An International Committee of the Red Cross (ICRC) and InterAction Roundtable
Geneva: ICRC and InterAction, May 2017.
- Achim Wennmann and Oliver Jütersonke (eds.)
Urban Safety and Peacebuilding: New Perspectives on Sustaining Peace in the City. Studies in Conflict, Development and Peacebuilding
New York: Routledge, 2018.

AUTRES RESSOURCES DU DCAF SUR LA RSS

Les publications du DCAF comprennent une large gamme de manuels et outils spécifiques permettant de guider les praticiens oeuvrant dans le domaine de la RSS et de la bonne GSS, téléchargeables gratuitement à l'adresse suivante : www.dcaf.ch

DCAF Le Centre pour la
gouvernance du secteur
de la sécurité, Genève

**DCAF - le Centre de Genève pour la
gouvernance du secteur de la sécurité**

Maison de la Paix
Chemin Eugène-Rigot 2E
CH-1202 Geneva
Switzerland

 **+41 22 730 94 00**

 **info@dcaf.ch**

 **@DCAF_Geneva**

www.dcaf.ch